



Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires : Examen du plan de dépenses

Présentation



BRF
Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

Objectif et aperçu

- Ce rapport analyse le plan de dépenses du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC)

Plan de dépenses du Budget des dépenses 2024-2025

- Examine du plan de dépenses du ministère inclus dans le Budget des dépenses 2024-2025

Perspectives de dépenses du ministère

- Comparaison de la projection du BRF et des perspectives de la province présentées dans le budget de l'Ontario 2024.
- Analyse de la projection de dépenses de 2023-2024 à 2028-2029 faite par le BRF.

Projection de dépenses du BRF par crédit-poste

- Analyse des quatre plus importants crédits-postes du MSESC (Soutien financier et soutien à l'emploi, Soutien aux particuliers et aux familles, Enfants et jeunes à risque et Prestation ontarienne pour enfants) et Toutes les autres dépenses.
- Présentation des hypothèses, problèmes et incertitudes clés sur lesquels repose la projection de dépenses du MSRSC établie par le BRF.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Plan de dépenses du Budget des dépenses 2024-2025



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Plan de dépenses du MDESC pour 2024-2025 par crédit-poste

Crédit	Poste	Nom du programme	Budget des dépenses 2024-2025 (en millions de \$)	Part du total (%)
701	1	Administration du ministère	69	0,3
	2	Politique stratégique	28	0,1
	Total du Programme d'administration du ministère (crédit 701)		98	0,5
702	3	Soutien financier et soutien à l'emploi	10 506	52,7
	7	Bureau des obligations familiales	41	0,2
	20	Enfants et jeunes à risque	2 180	10,9
	21	Soutien aux particuliers et aux familles	5 517	27,7
	22	Prestation ontarienne pour enfants	1 333	6,7
	26	Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les services sociaux et les services à l'enfance et à la jeunesse	80	0,4
	28	Office des perspectives sociales et économiques pour les femmes	54	0,3
	Total du Programme de services à l'enfance et aux adultes (crédit 702)		19 712	98,9
704	1	Services à l'enfance, services sociaux et communautaires	178	0,9
	2	Applications et logiciels d'entreprise pour les Services à l'enfance, services sociaux et communautaires	<1	0,0
	Total du Programme des Services à l'enfance, services sociaux et communautaires (crédit 704)		178	0,9
Total des dépenses (votées) au titre du projet de loi de crédits			19 987	100,3
Redressements de consolidation			- 138	- 0,7
Dépenses en vertu de lois autonomes (crédits législatifs)			77	0,4
Total du plan de dépenses du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires			19 926	100,0

Remarque : Les totaux excluent les dépenses proposées du MDESC pour les actifs de fonctionnement ainsi que les immobilisations de 57 millions de dollars et 16 millions de dollars respectivement.
Sources : Budget des dépenses 2024-2025 et calculs du BRF.



Perspectives de dépenses du ministère jusqu'en 2028-2029



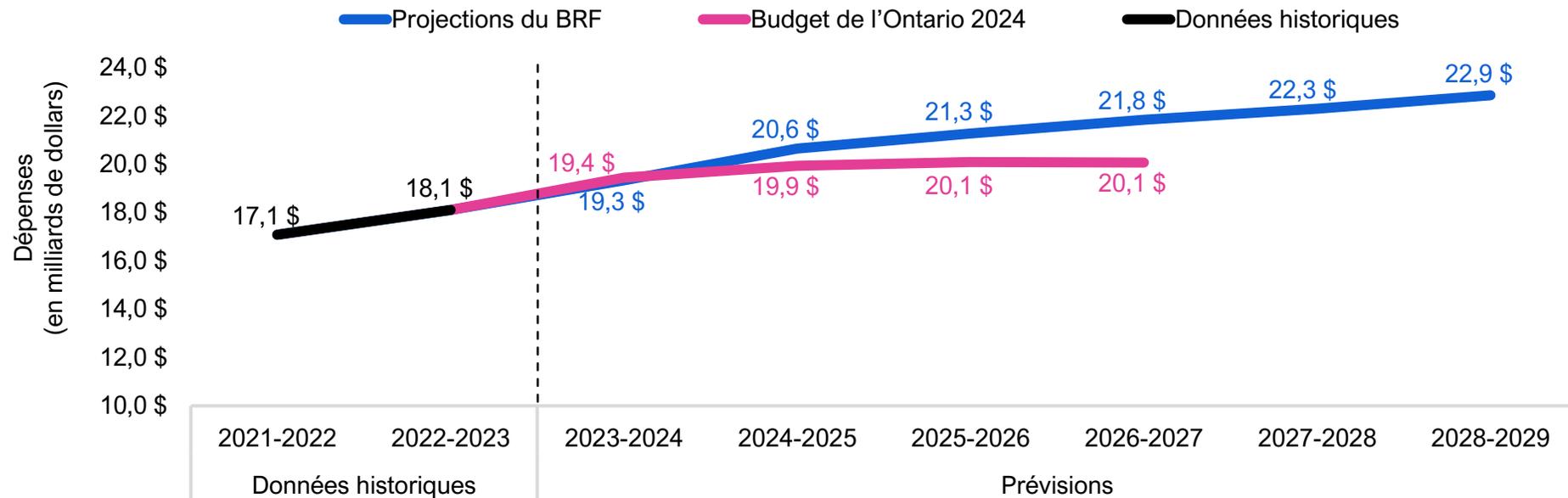
BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Projections de dépenses du MDESC comparativement au budget de l'Ontario 2024

- Le BRF prévoit que les dépenses du MDESC augmenteront selon un taux annuel moyen de 3,4 %, passant de 19,3 milliards de dollars en 2023-2024 à 22,9 milliards de dollars en 2028-2029.
- La province prévoit que les dépenses du MDESC augmenteront selon un taux annuel moyen de 1,1 %, passant de 19,4 milliards de dollars en 2023-2024 à 20,1 milliards de dollars en 2026-2027.
- Le BRF estime que la province a affecté 3,7 milliards de dollars de moins que nécessaire pour financer les programmes existants et les engagements annoncés de 2024-2025 à 2026-2027.



Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2024 et analyse par le BRF des renseignements fournis par le MDESC et le Secrétariat du Conseil du Trésor.



Projection de dépenses du BRF par crédit-vote



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Projection de dépenses du BRF par crédit-vote

Crédit-poste	Projection de dépenses pour 2023-2024 établie par le BRF (en millions de \$)	Projection de dépenses pour 2028-2029 établie par le BRF (en millions de dollars)	Taux de croissance annuel moyen (% de 2023-2024 à 2027-2028)	Part de croissance (en %) 2023-2024 à 2028-2029
Soutien financier et soutien à l'emploi (crédit-poste 702-3)	10 272	12 808	4,5 %	71,9 %
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – Soutien financier	5 866	7 702	5,6 %	52,1 %
Programme Ontario au travail – Soutien financier	2 875	3 265	2,6 %	11,1 %
Programme de médicaments de l'Ontario	1 104	1 436	5,4 %	9,4 %
Autres soutien financier et soutien à l'emploi	427	404	- 1,1 %	- 0,7 %
Soutien aux particuliers et aux familles (crédit-poste 702-21)	5 262	5 974	2,6 %	20,2 %
Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle	3 343	3 995	3,6 %	18,5 %
Services à l'enfance et à la jeunesse	1 487	1 498	0,2 %	0,3 %
Populations vulnérables	375	416	2,1 %	1,2 %
Autres dépenses de soutien aux particuliers et aux familles	58	65	2,3 %	0,2 %
Enfants et jeunes à risque (crédit-poste 702-22)	2 167	2 255	0,8 %	2,5 %
Services de protection de l'enfance	1 892	1 958	0,7 %	1,9 %
Services de justice pour la jeunesse	275	297	1,6 %	0,6 %
Prestation ontarienne pour enfants (crédit-poste 702-22)	1 236	1 472	3,6 %	6,7 %
Toutes les autres dépenses	389	343	- 2,4 %	- 1,3 %
Total des dépenses du ministère	19 326	22 853	3,4 %	100 %

Sources : Budget de l'Ontario 2024 et analyse par le BRF des renseignements fournis par le MDESC et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Soutien financier et soutien à l'emploi (crédit-poste 702-3)



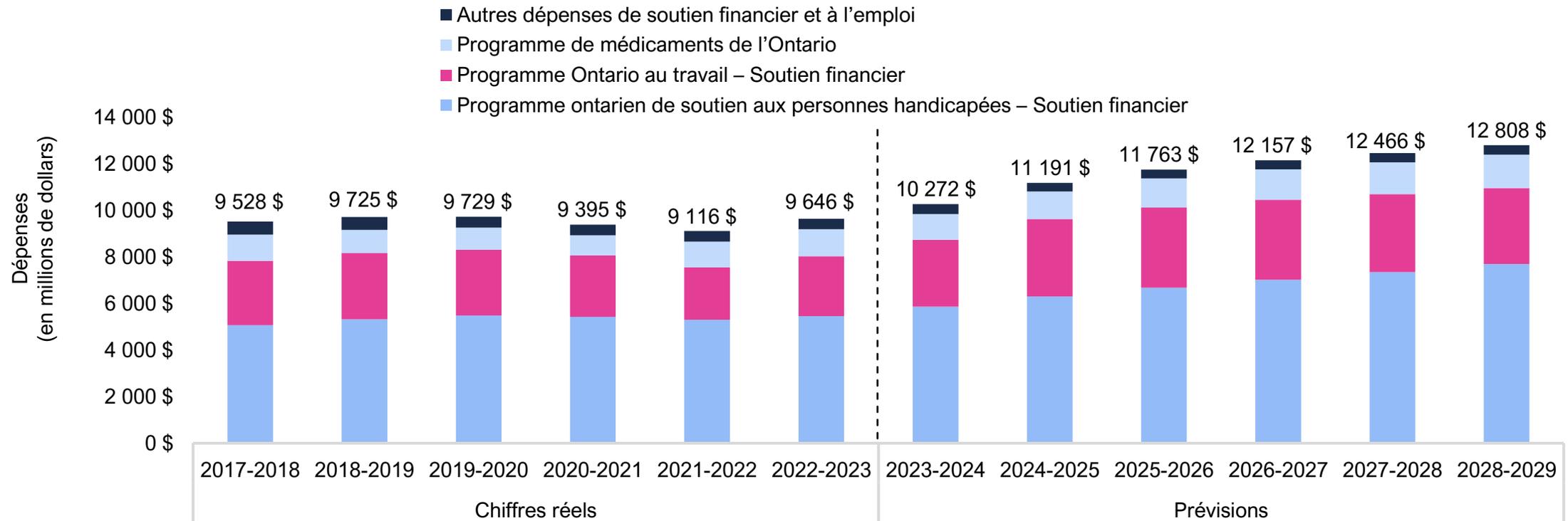
BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Soutien financier et soutien à l'emploi (crédit-poste 702-3)

- Le crédit-poste **Soutien financier et soutien à l'emploi**, qui représentait environ 53 % des dépenses du ministère en 2023-2024, apporte aux Ontariennes et aux Ontariens un soutien financier et à l'emploi par l'entremise du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et du programme Ontario au travail (OT).
- Le BRF prévoit que les dépenses de **Soutien financier et soutien à l'emploi** augmenteront à un taux annuel moyen de 4,5 %, passant de 10 272 millions de dollars en 2023-2024 à 12 808 millions de dollars en 2028-2029.

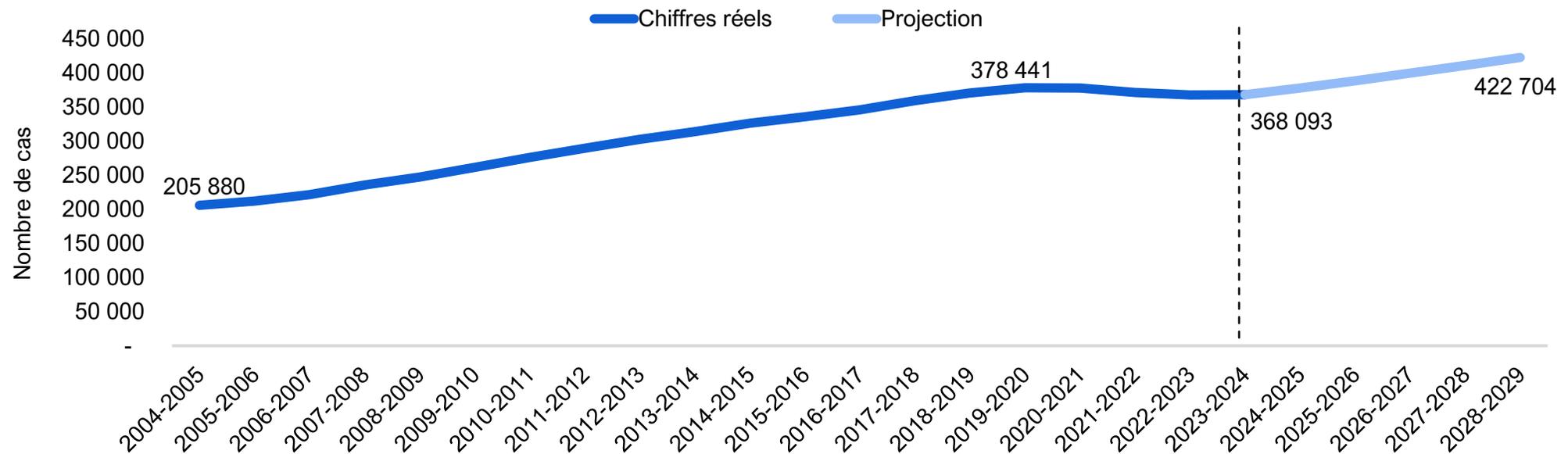


Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2024 et analyse par le BRF des renseignements fournis par le MSEC et le Secrétariat du Conseil du Trésor.



Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – Soutien financier

- Le programme le plus important est le **POSPH – Soutien financier**, qui devrait croître à un taux annuel moyen de 5,6 % selon le BRF, passant de 5 866 millions de dollars en 2023-2024 à 7 703 millions de dollars en 2028-2029.
 - La projection du BRF s'appuie sur la croissance du nombre de cas relevant du programme POSPH et sur la politique du gouvernement qui indexe les allocations sur l'inflation.
- Le BRF estime que le nombre de cas relevant du programme POSPH augmentera selon un taux annuel moyen de 2,8 %, soit de 368 093 cas en 2023-2024 à 422 704 en 2028-2029.



Remarque : Un cas fait référence à un individu ou à une famille qui bénéficie du programme POSPH.

Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MDESC.



BRF

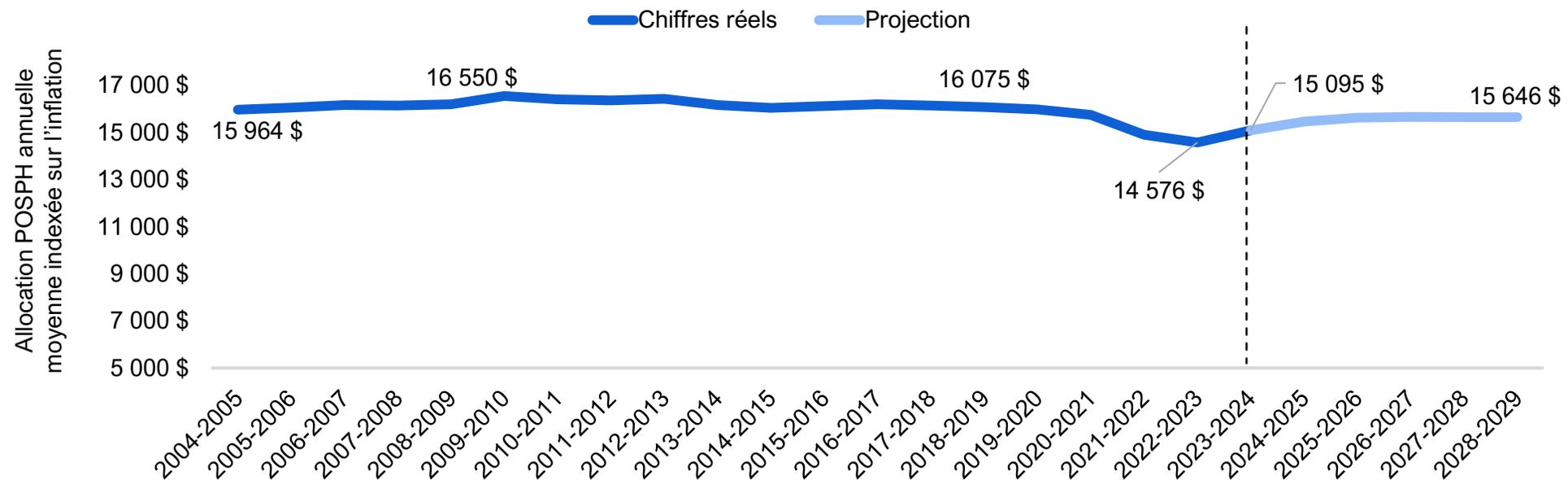
Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées

– Soutien financier

- De 2018 à 2022, les allocations du POSPH étaient gelées et les allocations ajustées sur l'inflation ont baissé, passant d'une moyenne de 16 075 dollars en 2018-2019 à 14 576 dollars en 2022-2023.
- En 2022, le gouvernement s'est engagé à augmenter les allocations afin de suivre le taux d'inflation, ce qui a entraîné une hausse initiale de 5 % en septembre 2022.
- Par la suite, le BRF estime que les allocations augmenteront pour atteindre en moyenne 15 646 dollars par cas en 2028-2029.



Remarque : Le montant annuel moyen de l'allocation POSPH indexé sur l'inflation comprend les dépenses municipales de 2004-2005 à 2010-2011, lorsque les municipalités payaient une part des allocations POSPH.

Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MESC.



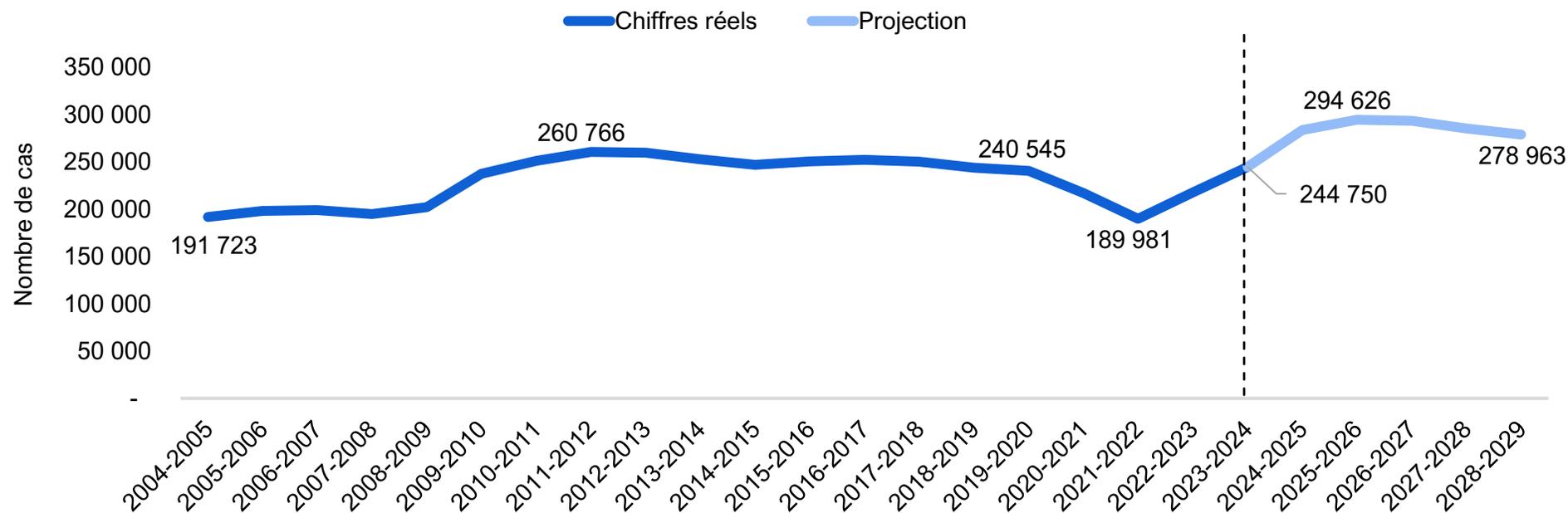
BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Programme Ontario au travail – Soutien financier

- Le programme le plus important est le **POSPH – Soutien financier**, qui devrait croître à un taux annuel moyen de 2,6 % selon le BRF, passant de 2 875 millions de dollars en 2023-2024 à 3 265 millions de dollars en 2028-2029.
 - La projection du BRF s'appuie sur la croissance du nombre de cas du programme Ontario au travail et fait l'hypothèse que les allocations de ce programme resteront gelées.
- Le BRF estime que le nombre de cas relevant du programme Ontario au travail augmentera selon un taux annuel moyen de 2,7 %, passant de 244 750 en 2023-2024 à 278 963 en 2028-2029.

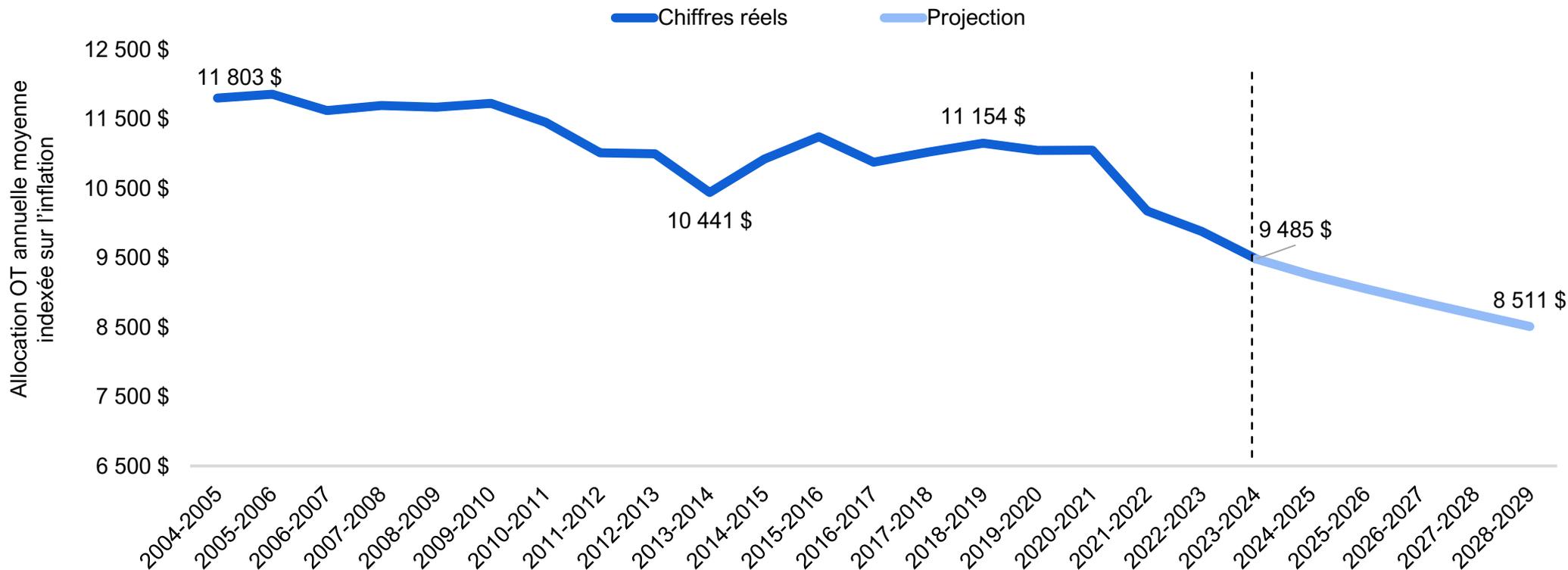


Remarque : Un cas fait référence à un individu ou à une famille qui bénéficie de l'aide financière du programme Ontario au travail.
Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MDESC.



Programme Ontario au travail – Soutien financier

- Les allocations OT sont gelées depuis 2018. En supposant que ce gel perdure, le BRF estime que les allocations OT ajustées sur l'inflation baisseront encore de 10 % sur la durée de la projection, passant d'une moyenne de 9 485 dollars par cas en 2023-2024 à une moyenne de 8 511 dollars en 2028-2029.



Remarque : Le montant annuel moyen de l'allocation OT indexé sur l'inflation comprend les dépenses municipales de 2004-2005 à 2017-2018, lorsque les municipalités payaient une part des allocations OT.

Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MDESC.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Soutien aux particuliers et aux familles (crédit-poste 702-21)



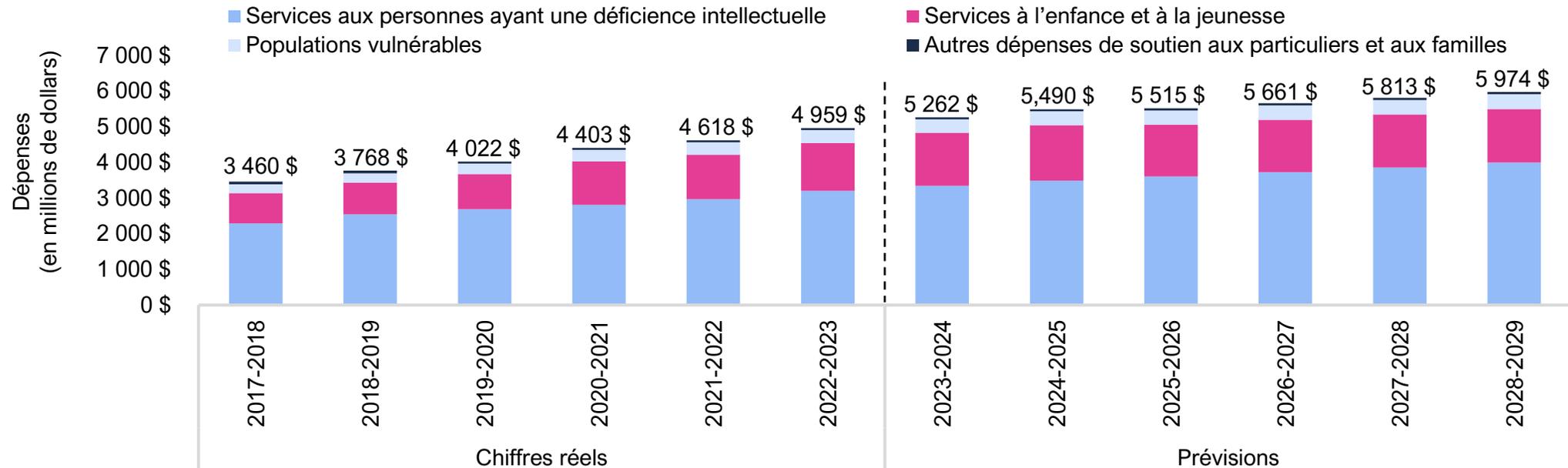
BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Soutien aux particuliers et aux familles (crédit-poste 702-21)

- Le crédit-poste **Soutien aux particuliers et aux familles**, qui représentait environ 27 % des dépenses du ministère en 2023-2024, fournit un soutien ciblé aux adultes, aux jeunes et aux enfants handicapés, aux victimes de violence et aux membres des Premières Nations.
- Ses composantes les plus importantes sont **Résidences avec services de soutien à l'autonomie** et **Services de soutien**, qui constituent les Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et les **Services en matière d'autisme**, lesquels font partie des Services à l'enfance et à la jeunesse.
- Le BRF prévoit que les dépenses de **Soutien aux particuliers et aux familles** augmenteront à un taux annuel moyen de 2,6 %, passant de 5 262 millions de dollars en 2023-2024 à 5 974 millions de dollars en 2028-2029.

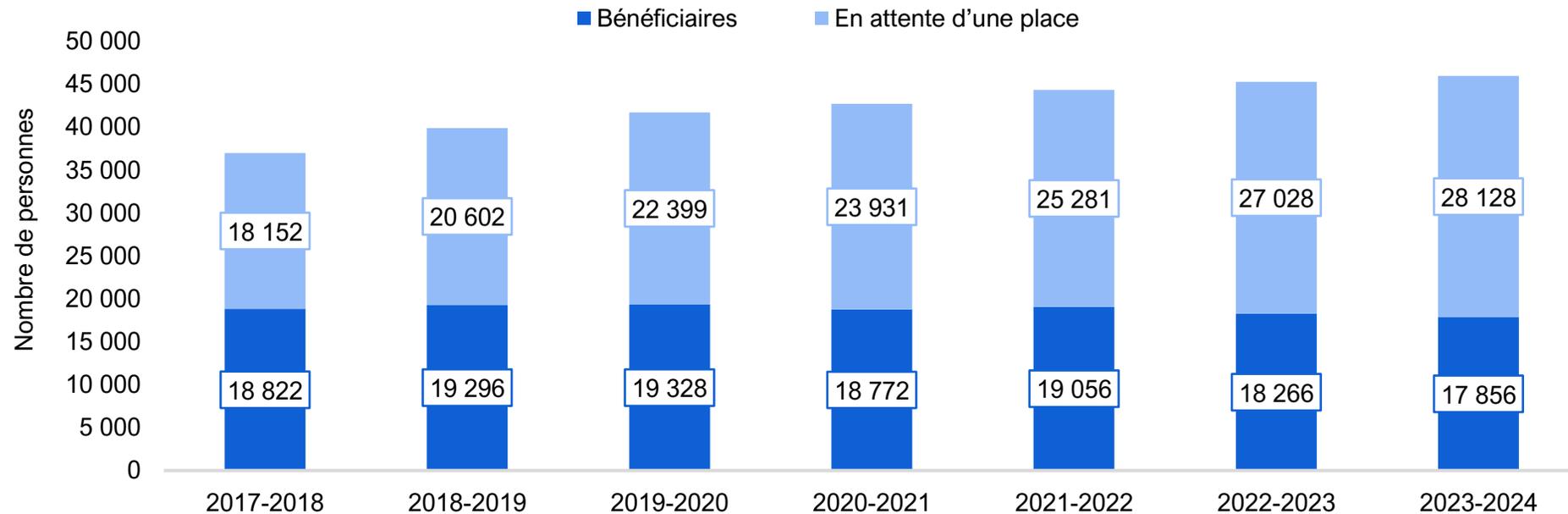


Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2024 et analyse par le BRF des renseignements fournis par le MESC et le Secrétariat du Conseil du Trésor.



Résidences avec services de soutien à l'autonomie

- Le BRF estime que les dépenses pour les **Résidences avec services de soutien à l'autonomie** vont croître à un taux annuel moyen de 4,4 %, pour passer de 2 262 millions de dollars en 2023-2024 à 2 804 millions de dollars en 2028-2029.
- Les prévisions du BRF reposent sur l'augmentation du coût des placements en résidence-service et l'hypothèse selon laquelle le nombre de clients demeurera constant, conformément à la tendance observée depuis 2017-2018, ce qui a allongé la liste d'attente, qui est passée de 18 152 personnes en attente en 2017-2018 à 27 028 en 2022-2023

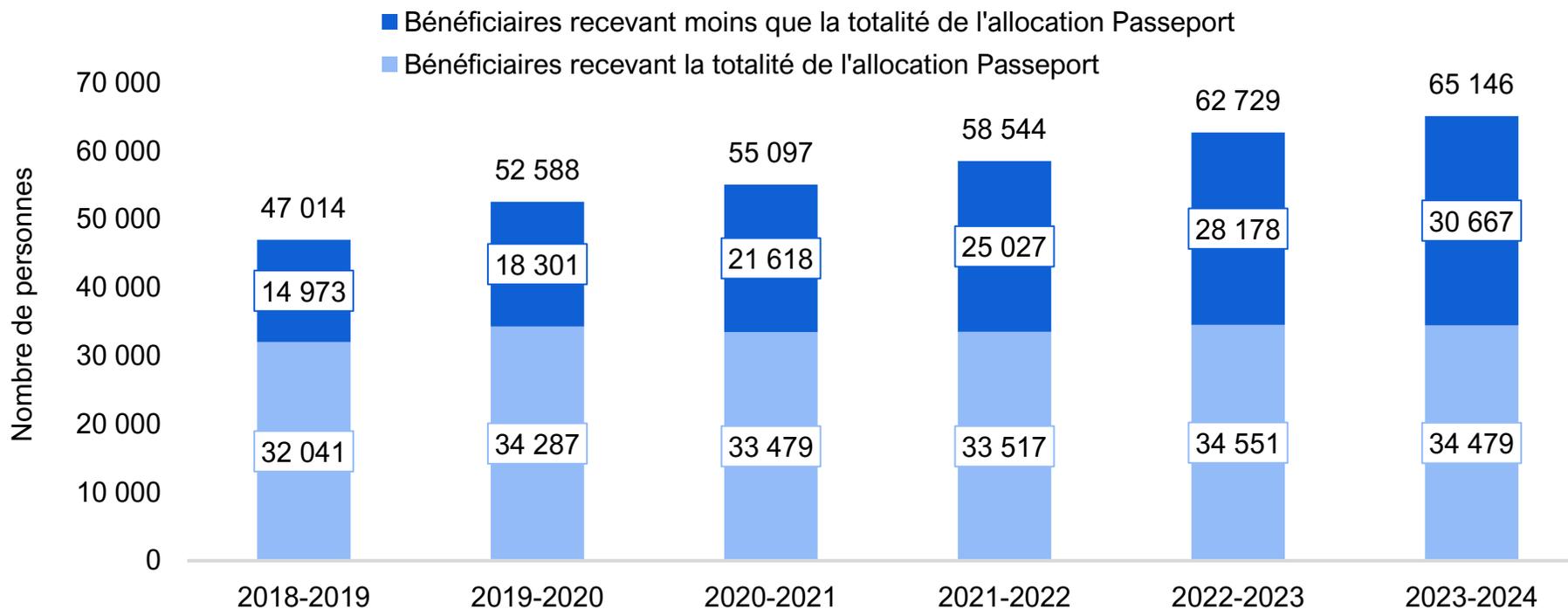


Remarque : Les chiffres de 2023-2024 sont partiels, datant de décembre 2023. Le nombre de personnes en attente d'une place représente les personnes qui ont été évaluées et n'inclut pas les personnes en recherche d'une place, mais qui n'ont pas encore été évaluées. De plus, le nombre de personnes en attente d'une place peut compter des personnes qui ont déjà une place, mais qui sont en attente d'une autre place.
Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MDESC.



Services de soutien

- Le BRF estime que les dépenses pour les **Services de soutien** augmenteront à un taux annuel moyen de 2,0 %, pour passer de 1 068 millions de dollars en 2023-2024 à 1 177 millions de dollars en 2028-2029.
- La croissance des dépenses est due à l'augmentation du nombre de bénéficiaires du programme Passeport, lequel fournit un financement direct aux adultes admissibles ayant une déficience intellectuelle.



Remarque : Les chiffres de 2023-2024 sont partiels, datant de décembre 2023.
Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MDESC.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Services en matière d'autisme

- Dans son budget de l'Ontario 2024, la province a annoncé un investissement ponctuel de 120 millions de dollars, pour un budget total de 723 millions de dollars en 2024-2025. Étant donné que la province ne s'est pas engagée à maintenir cette dépense supplémentaire, le BRF suppose que le financement reviendra à 600 millions de dollars à partir de 2025-2026, ce qui correspond à son niveau de financement historique depuis 2019.
 - Le BRF estime que le niveau de financement annuel de 600 millions de dollars serait suffisant pour accorder l'allocation annuelle complète à environ 10 142 enfants et jeunes inscrits aux services cliniques essentiels.
 - Si, pour les années à venir, la province devait maintenir le niveau de financement 2024-2025 de 723 millions de dollars, alors le BRF estime que cela serait suffisant pour accorder une allocation annuelle complète pour services cliniques essentiels à 12 629 enfants et jeunes.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Enfants et jeunes à risque (crédit-poste 702-20)



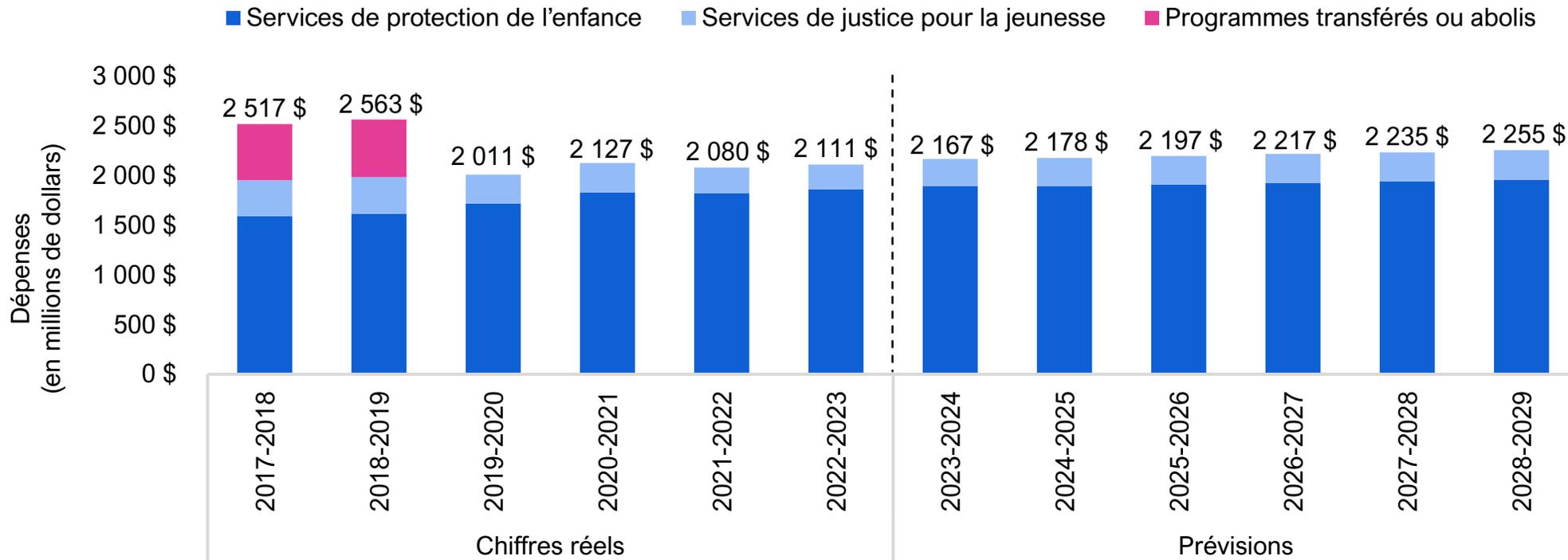
BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Enfants et jeunes à risque (crédit-poste 702-20)

- Le crédit-poste **Enfants et jeunes à risque**, qui représentait environ 11 % des dépenses du ministère en 2023-2024, fournit un soutien ciblé aux enfants et aux jeunes pris en charge par le système de bien-être de l'enfance et le système de justice pour la jeunesse.
- Le BRF prévoit que les dépenses du programme **Enfants et jeunes à risque** augmenteront selon un taux annuel moyen de 0,8 %, pour passer de 2 167 millions de dollars en 2023-2024 à 2 255 millions de dollars en 2028-2029.

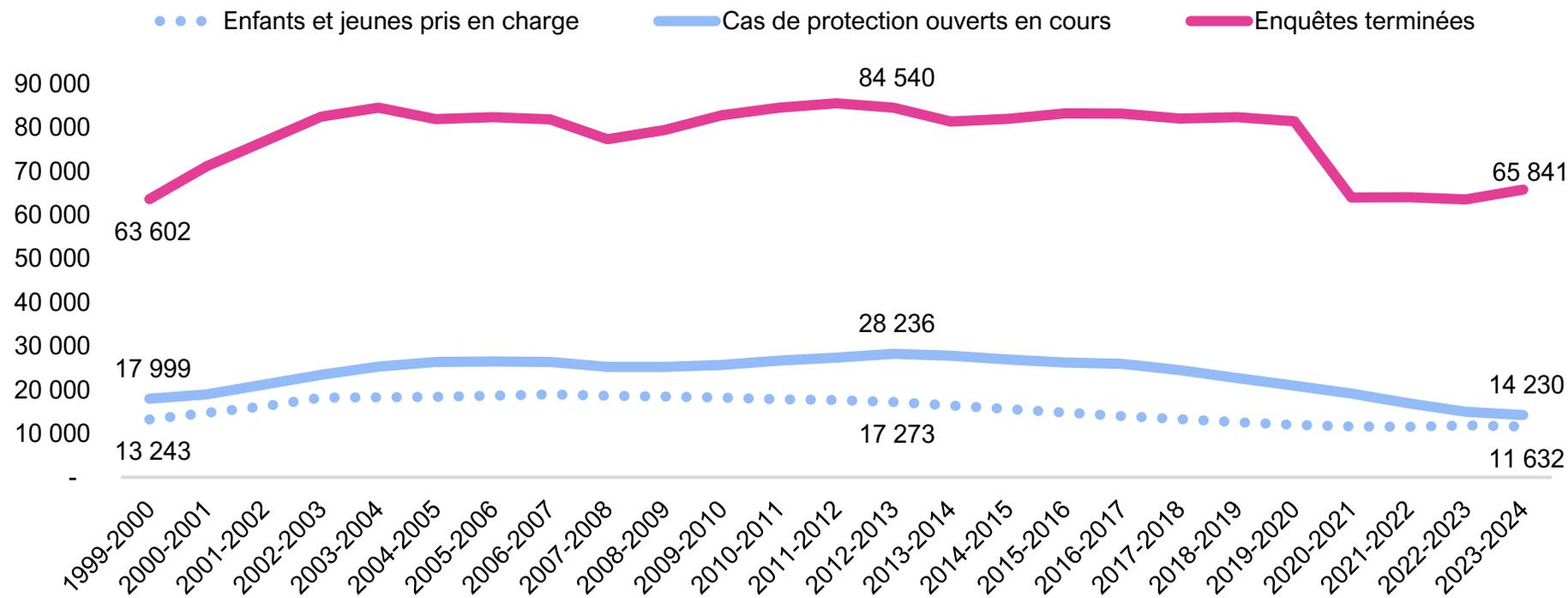


Remarque : Les programmes transférés et abolis incluent le programme Santé mentale des enfants et des jeunes et le Fonds de renouvellement des services de protection de l'enfance.
Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2024 et analyse par le BRF des renseignements fournis par le MESC et le Secrétariat du Conseil du Trésor.



Services de protection de l'enfance

- Le BRF prévoit que le paiement de transfert **Services de protection de l'enfance**, qui finance les Sociétés d'aide à l'enfance, augmentera à un taux annuel moyen de 0,5 %, pour passer de 1 681 millions de dollars en 2023-2024 à 1 724 millions de dollars en 2028-2029.
 - La croissance lente est due à l'hypothèse selon laquelle les dépenses dans les services directs, qui représentent 81 % des dépenses des SPE plafonneront, conformément à la tendance historique.
 - Les dépenses dans les services directs servent à financer les cas de protection en cours, qui ont chuté de 49,6 % après un pic de 28 236 cas en 2012-2013, pour atteindre un nombre de cas estimé à 14 230 en 2023-2024.

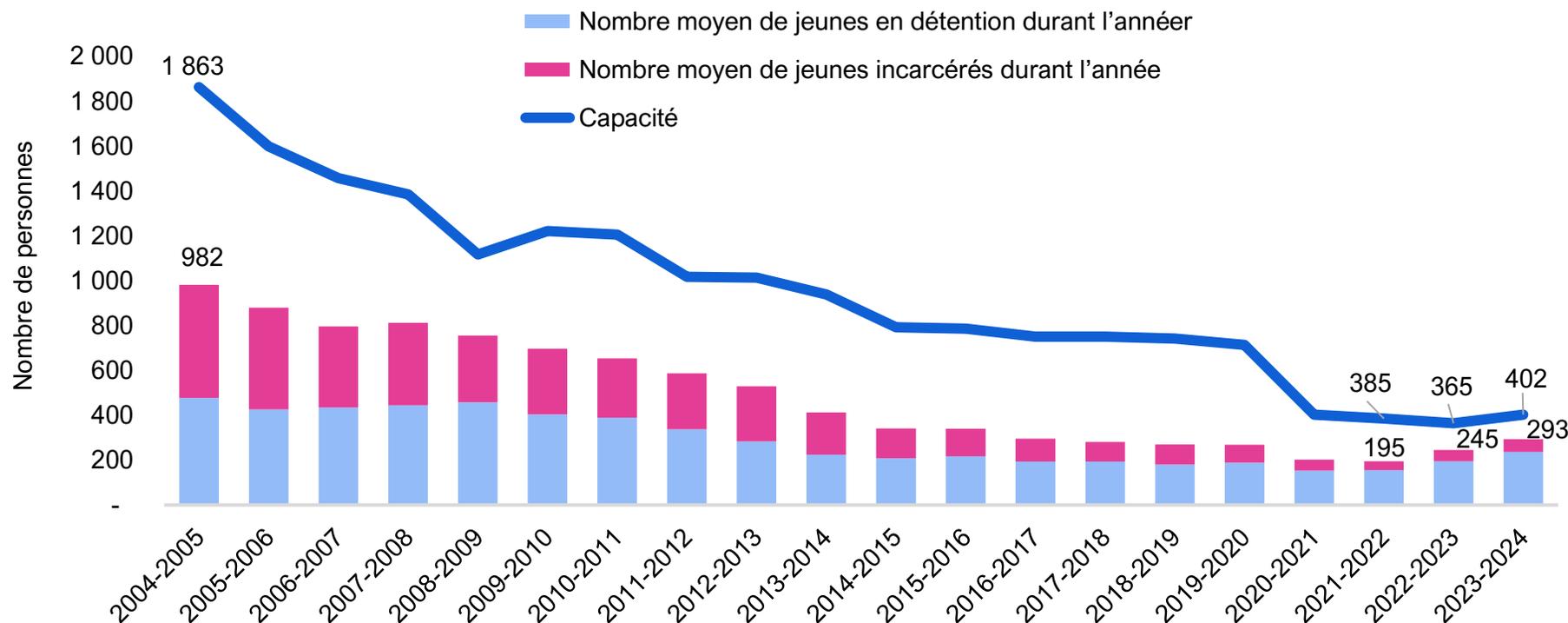


Remarque : Les chiffres de 2023-2024 sont basés sur des prévisions portant sur l'année entière des Sociétés d'aide à l'enfance. Les « cas de protection ouverts en cours » incluent les « enfants et jeunes pris en charge ». Les enfants et jeunes pris en charge sont les enfants et les jeunes qui ont été retirés du domicile et sont pris en charge par une Société d'aide à l'enfance, à l'exclusion de la prise en charge par une personne de parenté.
 Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MESC.



Services de justice pour la jeunesse

- Le BRF prévoit une hausse des dépenses des **Services de justice pour la jeunesse** à un taux annuel moyen de 1,6 %, passant de 275 millions de dollars en 2023-2024 à 297 millions de dollars en 2028-2029.
 - Les prévisions du BRF sont fondées sur l'hypothèse que la capacité du système de justice pour la jeunesse demeurera constante au niveau de 2023-2024.
 - Tant la capacité du système de justice pour la jeunesse et le nombre moyen de jeunes incarcérés ou en détention a augmenté en 2023-2024 après des baisses de 80 % et de 75 % de 2004-2005 à 2022-2023.



Remarque : Les chiffres sur les jeunes en détention représentent les jeunes détenus dans des établissements correctionnels jusqu'à ce que la date de leur procès soit fixée par la cour, alors que les jeunes incarcérés sont ceux qui sont dans un établissement correctionnel après condamnation par une cour. Les chiffres de 2023-2024 datent du 29 février 2024.
Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MDESC.



Prestation ontarienne pour enfants (crédit-poste 702-22)



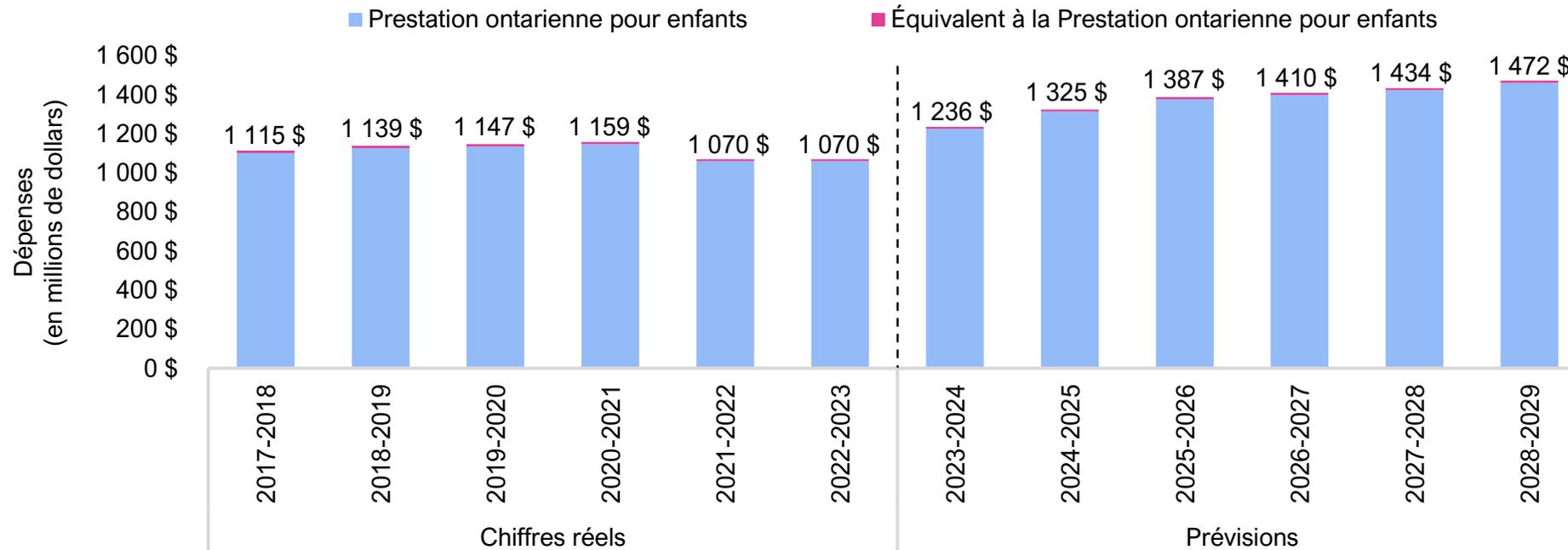
BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Prestation ontarienne pour enfants (crédit-poste 702-22)

- Le crédit-poste **Prestation ontarienne pour enfants**, qui représentait environ 6 % des dépenses du ministère en 2023-2024, accorde des allocations non imposables pour aider les familles à revenus faibles et modérés à subvenir aux besoins de leurs enfants.
- On prévoit que les dépenses augmenteront à un taux annuel moyen de 3,6 %, pour passer de 1 236 millions de dollars en 2023-2024 à 1 472 millions de dollars en 2028-2029 en raison de la croissance prévue des prestations et de la démographie infantile de l'Ontario.



Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2024 et analyse par le BRF des renseignements fournis par le MDESC et le Secrétariat du Conseil du Trésor.



Toutes les autres dépenses



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Toutes les autres dépenses

- **Toutes les autres dépenses** représentaient environ 2 % des dépenses du ministère en 2023-2024 et comprennent ce qui suit :
 - Programme d'administration du ministère (crédit 701)
 - Bureau des obligations familiales (crédit-poste 702-7)
 - Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les services sociaux et les services à l'enfance et à la jeunesse (crédit-poste 702-26)
 - Office des perspectives sociales et économiques pour les femmes (crédit-poste 702-28)
 - Programme des Services à l'enfance, services sociaux et communautaires (crédit 704)
 - Dépenses législatives
 - Redressements de consolidation
- Les dépenses devraient baisser selon un taux annuel moyen de - 2,4 %, passant de 389 millions de dollars en 2023-2024 à 343 millions de dollars en 2028-2029, en grande partie en raison des baisses prévues des dépenses en immobilisations et des redressements de consolidation.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Merci.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900
Toronto (Ontario) M4W 3E2
416.644.0702

info@fao-on.org

fao-on.org/fr

